

L'actuel

Communauté de communes Loire Layon Aubance

JANVIER - MARS 2025

28

INITIATIVES NUMÉRIQUE

Nos conseillers numériques vous accompagnent dans vos usages
p.8-9



DÉCRYPTAGE LA SECONDE VIE DE L'EAU

Comprendre le cycle de dépollution de l'eau
p.10-11



DANS LES COULISSES LES RELAIS PETITE ENFANCE

Des lieux d'information, de rencontres et d'accompagnement pour les familles en recherche d'un mode d'accueil et les assistant.e.s maternel.le.s et familial.e.s
p.12-13

SUIVEZ LE MOUVEMENT



LOIRE LAYON AUBANCE

WWW.LOIRE-LAYON-AUBANCE.FR



LIAISONS CYCLABLES : TOP DÉPART !

Le 12 septembre dernier, les élus du Conseil de la Communauté de communes Loire Layon Aubance ont approuvé le schéma cyclable territorial qui planifie et programme la réalisation de près de 180 km de voies cyclables d'ici à 2035 sur notre territoire.

En effet, outre les 11 liaisons d'intérêt communautaire déjà actées en 2022 (voir Le Mag n°20, décembre 2022), et dont l'aménagement des quatre premières débutera en 2025, la Communauté de communes a mené en 2023-2024 un travail d'identification de liaisons complémentaires, en

concertation avec les élus des communes, les habitants et les associations d'usagers.

Avec ce schéma cyclable territorial, la Communauté de communes projette la création de 20 liaisons cyclables intercommunales supplémentaires dans les 10 ans, et s'engage à cofinancer des liaisons cyclables communales. Ce projet d'envergure illustre la volonté des élus de se doter d'un véritable maillage de proximité et d'offrir aux habitants des solutions de déplacement écologiques et économiques.

> Toutes les infos pages 6-7

SOMmaire

DANS VOS YEUX ! P3
Rencontre avec Guillaume Bourtourault

ÇA BOUGE ! P4
Les actus flash

TRANSITIONS P6
Itinéraires cyclables : on accélère !

INITIATIVES P8
Numérique : nos conseillers vous accompagnent

P10 DÉCRYPTAGE
Le cycle de dépollution de l'eau

P12 DANS LES COULISSES
Les relais petite enfance

P14 NOS COMMUNES EN MOUVEMENT
Ça se passe dans vos bibliothèques

P15 AGENDA
Les moments à ne pas manquer !

((: Édito :))

Poursuivre la construction d'un territoire solidaire et durable

À l'heure où nous imprimons ce magazine, la France n'a plus de gouvernement et le projet de loi de finances 2025 n'a pas été adopté. Quelle que soit la situation politique dans les prochaines semaines, le déficit des finances publiques nécessitera des arbitrages budgétaires qui impacteront probablement de façon significative les finances de la Communauté de communes.

S'il est compréhensible de demander aux intercommunalités, considérées comme « bonnes élèves » en termes d'équilibre budgétaire et de taux d'endettement, de participer à l'effort de redressement national, celui-ci doit être soutenable et ne pas remettre en

cause les projets déjà engagés par les collectivités. En fonction de l'effort qui sera demandé aux intercommunalités, nous serons sans doute amenés à adapter nos politiques publiques et à lisser dans le temps certains projets envisagés.

Pour autant, en Loire Layon Aubance, notre priorité reste le maintien de services publics de qualité à la population. J'en veux pour preuve la réorganisation des Relais Petite Enfance, qui ont vocation à informer et accompagner les familles sur les modes d'accueil des jeunes enfants, sujet au cœur des préoccupations quotidiennes des habitants. Ou encore le renforcement de la médiation numérique grâce aux deux conseillers qui accompagnent les personnes les plus éloignées de l'informatique, et leur procurent un lien indispensable pour accéder aux services publics et à leurs droits.

La Communauté de communes Loire Layon Aubance continue aussi de porter des investissements durables : le programme de rénovation et de redimensionnement des stations d'épuration de l'eau prépare l'avenir, et le schéma cyclable communautaire voté récemment pose les bases d'une politique ambitieuse en matière de déplacements doux, avec 20 nouvelles liaisons envisagées.

Vous le voyez, notre volonté de préserver ce qui fonde le vivre-ensemble et la qualité de vie sur notre territoire reste intacte, et nous œuvrons dans ce sens.

C'est dans cet état d'esprit résolument positif que je vous présente, à toutes et tous, mes meilleurs vœux pour 2025 !

Édité par la Communauté de communes Loire Layon Aubance / Directeur de la publication : Marc Schmitter, Président
Rédactrice en chef : Géraldine Delourmel, Directrice générale des services / Rédaction : Christophe de Bourmont, journaliste et Coline Guérin, responsable communication, avec la participation des services communautaires / Photos : Communauté de communes, sauf mention contraire / Conception graphique et mise en page : Lug Création, Val du Layon / Impression : Imprimerie Vincent (certifiée Imprim'Vert, PEFC et FSC), Tours / Distribution : Allise services, Mauges sur Loire et Initiatives Emploi, Lys Haut Layon, entreprises d'insertion / Tirage : 27 350 exemplaires / Dépôt légal à parution : ISSN 3074-1688

Le magazine Loire Layon Aubance est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (4 numéros par an tous les 3 mois).
Si toutefois vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à communication@loirelayonaubance.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.

Dans VOS yeux !

Chaque numéro, un habitant, chef d'entreprise, usager... nous parle de Loire Layon Aubance

“

Le carburant peut représenter plusieurs centaines d'euros par mois pour mes salariés : je préférerais qu'ils puissent les consacrer à autre chose !

”

Pourquoi avez-vous participé au Mobili'déj, et qu'en avez-vous pensé ?

Parce que je considère que ces rendez-vous de proximité sont une bonne formule pour faire passer des messages sur un temps court et convivial, échanger sur nos pratiques, imaginer des synergies, faire connaissance avec ses voisins... Les essais de vélos électriques ou pliables étaient intéressants. À mon avis cela aurait pu aller encore plus loin, un vrai temps d'échange sur ces questions de mobilité aurait été très riche, mais c'est une très bonne initiative.

Les transitions écologique et climatique sont importantes à vos yeux : comment cet engagement se concrétise dans votre entreprise ?

TMW œuvre pour un environnement moins pollué. Notre technologie permet de réduire de plus de 90% la consommation d'eau des industriels et le volume de leurs effluents, ce qui diminue les émissions de gaz à effet de serre associées à leur transport et à leur traitement. En interne, nous pratiquons évidemment le tri sélectif, mais aussi le réemploi, en récupérant et en réutilisant tout ce qui peut encore servir sur les machines que nous entretenons chez nos clients.

Et sur la question des mobilités en particulier, comment agissez-vous pour faire évoluer les comportements de vos collaborateurs ?

J'essaie d'abord de l'appliquer à moi-même ! J'habite à Paris, et chaque semaine je viens à Angers en train. Mon vélo m'attend à la gare pour rejoindre Lanserre, cela se fait très bien ! Et pour me rendre à mon logement situé chez un viticulteur dans le Layon, je prends ma voiture électrique qui reste stationnée sur le parking de la société. Pour inciter mes collaborateurs, la recharge des véhicules électriques est gratuite dans l'entreprise, et nous mettrons en place en 2025 un abri vélos avec panneaux photovoltaïques. En campagne, le modèle reste la voiture individuelle. Nos salariés font parfois des dizaines de kilomètres matin et soir. Cela peut représenter plusieurs centaines d'euros par mois : je préférerais qu'ils puissent les consacrer à autre chose que du carburant ! Mais il existe des freins psychologiques très forts face au covoiturage, au vélo ou à la voiture électrique. Beaucoup voient cela comme une privation de liberté ou d'autonomie... alors qu'il s'agit avant tout d'organisation.

Trouvez-vous important que la collectivité organise ce type de sensibilisation ?

Oui, c'est essentiel. Ces questions de mobilité représentent une charge mentale importante et un vrai budget, car elles sont vécues comme des contraintes. Si l'on veut que les gens aillent dans cette direction, il faut leur faciliter la vie ! L'enjeu est de rendre les circulations écologiques désirables, comme Tesla a réussi à rendre la voiture électrique à la mode en construisant tout un écosystème autour de ses véhicules, mais aussi en faisant de la com' !

En tant qu'usager, nous pouvons faire remonter nos besoins et nos attentes. Ensuite, c'est à la collectivité d'organiser les transports publics, de créer des infrastructures pratiques et adaptées, et d'imaginer une communication incitative. Les réunions publiques organisées par la Communauté de communes vont dans ce sens, il faut continuer.



GUILLAUME BOURTOURAUULT, dirigeant de l'entreprise TMW, a participé au Mobili'Déj organisé par la Communauté de communes, avec l'association ALISEE, sur le Parc d'activités de Lanserre le 26 septembre dernier.

À PROPOS DE TMW

Créée en 1999, TMW fabrique des systèmes autonomes et modulaires uniques sur le marché, capables de traiter par évaporation les eaux polluées issues de certaines industries comme la mécanique ou le traitement de surface des métaux. Ces systèmes produisent de l'eau purifiée réutilisable et des effluents concentrés dont les matières valorisables peuvent être extraites et recyclées.

Pour en savoir plus :
www.tmw-technologies.com/



Ça bouge!



APPLI «MA BIBLI» :
RESTEZ EN LIEN
AVEC VOTRE
BIBLIOTHÈQUE !

L'application « Ma Bibli » facilite la vie des usagers des bibliothèques du Rézokili.

Elle vous permet, depuis votre smartphone, de :

- consulter le catalogue,
- accéder à l'historique des prêts,
- réserver des documents,
- être prévenu lorsque votre réservation est arrivée,
- consulter l'agenda des animations.

De plus, si vous voyez en librairie un ouvrage qui vous intéresse, scannez le code-barre et vous saurez s'il est disponible en bibliothèque.

Pour charger l'appli « Ma Bibli », scannez le QR code.

UN TEMPS FORT AUTOUR DES MOBILITÉS SUR LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LANSERRE



Comment réduire la part de la voiture individuelle dans les trajets domicile-travail ? La question de la mobilité durable s'inscrit en effet au cœur de la transition écologique et climatique, et la Communauté de communes Loire Layon Aubance en a fait l'un des enjeux majeurs de son projet de territoire.

Pour accompagner les entreprises et leurs collaborateurs dans leur réflexion, la Communauté de communes a imaginé avec l'association Alisée 49 une démarche originale au plus près des personnes concernées : le Mobil'Déj.



**VOUS AUSSI,
DEVENEZ
OBSERVATEUR DE
LA BIODIVERSITÉ**

Savez-vous que vous pouvez contribuer à l'élaboration collective de l'Atlas de la biodiversité Loire Layon Aubance ?

Restez à l'affût sur le site www.loire-layon-aubance.fr : chaque mois, vous découvrirez des animations et « l'espèce du mois ». Partez à sa recherche et transmettez vos observations (lieu et date, photo, nombre d'individus, habitat, comportement, etc.) via :

- la base de données Collect du CPIE
- l'application « INPN Espèces » téléchargeable sur votre smartphone
- l'adresse mail : abic@loirelayonaubance.fr

Attention, ne dérangez pas les animaux et ne cueillez pas les plantes.

Nous vous donnons rendez-vous le 24 mai 2025 pour le Grand défi biodiversité, une expérience unique à vivre en famille ou entre amis (+ d'infos dans le prochain numéro du Mag).



APPEL À BÉNÉVOLES

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour l'organisation de cette journée festive. N'hésitez pas à proposer votre aide à l'adresse : abic@loirelayonaubance.fr. D'avance, merci !

Moment convivial d'information et de sensibilisation, le Mobil'Déj a été expérimenté pour la première fois le 26 septembre dernier sur la zone d'activité de Lanserre, à Juigné-sur-Loire (Les Garennes-sur-Loire). Autour d'un déjeuner offert par la Communauté de communes et organisé sur le site de la collectivité, une quarantaine de salariés et dirigeants des entreprises présentes ont pu essayer des vélos en tous genres (assistance électrique, cargo, pliant, ...), s'informer sur les différentes aides au covoiturage, recevoir des conseils sécurité... le tout dans une ambiance détendue propice aux échanges spontanés.

Ce premier Mobil'Déj a également été l'occasion de lancer une enquête sur les mobilités domicile-travail autour de la zone d'activité. « Baptisée Acti'Mobil, indique Pascal Coatrieux, responsable développement économique de la Communauté de communes, cette enquête a pour but d'établir une cartographie des déplacements domicile-travail, de diagnostiquer les principaux freins rencontrés par les usagers, et d'identifier ensemble les améliorations qui pourraient être mises en place. »

Pour favoriser ces échanges d'idées, l'association Alisée et la Communauté de communes souhaitent créer un collectif d'« ambassadeurs mobilité » constitué de salariés issus des entreprises motivées.

En fonction des résultats observés, d'autres Mobil'Déj pourront être organisés en 2025 sur plusieurs zones d'activité du territoire.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ACCÉLÈRE

Vous le savez, la Communauté de communes Loire Layon Aubance prend très à cœur l'anticipation et l'accompagnement des transitions écologique et climatique sur son territoire. Elle en a d'ailleurs fait le « fil vert » de ses politiques publiques et l'a inscrit dans son projet de territoire 2020-2028. Cet engagement se concrétise notamment à travers trois nouvelles actions dont le but est d'accélérer les prises de conscience et de permettre aux citoyens de contribuer activement aux initiatives mises en place.

LE FORUM DES TRANSITIONS

La première édition de ce Forum s'est tenue le 26 octobre dernier à Saint-Georges-sur-Loire, sur le thème de la sobriété énergétique et des énergies renouvelables. Plus de 40 professionnels étaient présents pour conseiller les habitants sur les solutions vertueuses de construction et de rénovation de l'habitat, échanger sur la production locale d'énergies renouvelables, les guider dans le choix d'un vélo à assistance électrique...



Conférences, défis ludiques et ateliers pratiques se sont succédés toute la journée, permettant aux parents comme aux plus petits de mieux comprendre comment passer concrètement à l'action en faveur de la transition énergétique.

UN FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES CITOYENNES



Parce que les défis environnementaux et climatiques doivent se relever collectivement, la Communauté de communes Loire Layon Aubance a créé un dispositif de soutien aux « Initiatives citoyennes accélératrices de la transition écologique et climatique ». Le but est de donner un « coup de pouce » à des actions d'utilité publique portées par des acteurs de la société civile. La Communauté de communes soutiendra les projets s'inscrivant dans l'une au moins des thématiques d'actions du Défi 1 « L'urgence environnementale et climatique » du Projet de territoire : préserver et améliorer la qualité des ressources (air, eau, sol) ; préserver et restaurer la biodiversité, les milieux naturels et les paysages ; réduire les déchets ; accélérer la transition énergétique.

Le dépôt des dossiers de candidature peut se faire par voie électronique à l'adresse date@loirelayonaubance.fr ou par voie postale / dépôt en main propre au siège de la Communauté de communes, 1 rue Adrien Meslier, 49 170 Saint-Georges-sur-Loire. Avant tout dépôt de dossier, les porteurs de projets sont invités à prendre contact avec Pauline CHAUVEAU, chargée de mission transition écologique et climatique : 06 14 20 62 03 pauline.chauveau@loirelayonaubance.fr

Les dossiers seront sélectionnés en fonction de critères définis dans le règlement d'intervention téléchargeable sur le site de la Communauté de communes.

LE CABARET DES MÉTAMORPHOSES

Programmé par le service Transitions écologique et climatique de la Communauté de communes Loire Layon Aubance dans le cadre de la saison 2024-2025 de Villages en Scène, le Cabaret des métamorphoses évoque les bouleversements climatiques à travers la vie quotidienne d'une troupe de cabaret intergénérationnelle. Un spectacle vivant qui mélange réalité et imaginaire pour inviter à la prise de conscience. Deux représentations sont prévues dans la salle Aimé Moron à Juigné-sur-Loire, le 16 avril à 16h et à 20h.

**Gratuit
Pour tout public.
À partir de 9 ans.**



NOUVELLES LIAISONS CYCLABLES : TOP DÉPART !

RENCONTRE AVEC SYLVIE SOURISSEAU, VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET À LA MOBILITÉ

Le Schéma cyclable territorial validé en septembre dernier représente un investissement important : pourquoi cette volonté politique ?

Si nous voulons permettre aux habitants de se déplacer aussi souvent que possible à pied et à vélo pour moins utiliser leur voiture, il faut que les infrastructures leur offrent une continuité de circulation dans les meilleures conditions de confort et de sécurité. Or l'outil de coopération intercommunale qu'est la Communauté de communes nous permet de construire des projets ambitieux en mutualisant les moyens, et d'adopter une vision globale pour dessiner un maillage cohérent de liaisons cyclables.

Ce schéma a-t-il été élaboré en collaboration avec d'autres parties prenantes ?

Oui, il est le fruit d'une démarche de co-construction avec les communes qui assurent la continuité dans les bourgs. Nous avons concerté les habitants et les associations d'usagers qui ont eu la volonté de s'impliquer, à travers plusieurs réunions publiques et ateliers de concertation organisés à Saint-Georges-sur-Loire, Denée et Brissac Loire Aubance. C'est aussi bien entendu un travail partenarial avec la Région, le Département, les autres collectivités voisines, notamment Angers Loire Métropole et le Conseil de développement. Nous avons également mis en place un Comité de partenaires qui enrichit la réflexion sur les actions menées au fil des années. Cette dynamique s'inscrit dans la continuité des actions visant à sensibiliser les habitants et donner une impulsion, comme le Forum des transitions, le Mobili'déj (voir pages 4-5), la subvention à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique, etc.

Quelles sont les critères qui ont guidé les choix d'itinéraires ?

La particularité de notre territoire est d'avoir plusieurs polarités, qui constituent autant de bassins de vie reliés entre eux. Pour des raisons de vie pratique au quotidien, nous sommes partis sur les trajets domicile-travail pour construire notre schéma directeur. Cependant, nous nous sommes efforcés de tenir compte de l'ensemble des déplacements, et d'établir aussi une transversalité avec les circulations touristiques.

Le calendrier prévisionnel s'étale sur 10 ans : où en est-on aujourd'hui ?

Les quatre premières liaisons cyclables qui avaient été identifiées comme prioritaires arrivent en dernière phase d'études, les travaux vont démarrer au second semestre 2025. Et nous avons déjà lancé les études des quatre suivantes. Nous avons eu deux bonnes nouvelles : tout d'abord, les études ont confirmé le réalisme des enveloppes budgétaires prévues. Ensuite, la Communauté de communes a été l'un des trois territoires des Pays de la Loire lauréats de l'appel à programmes «Territoires cyclables» national, qui nous attribue 6,7 M€ de subventions, soit la moitié de la première partie de l'investissement prévu de 13,5 M€. La deuxième partie est estimée à 11M€. Notre objectif est de finaliser les 180 km de nouvelles liaisons cyclables sur 10 ans !

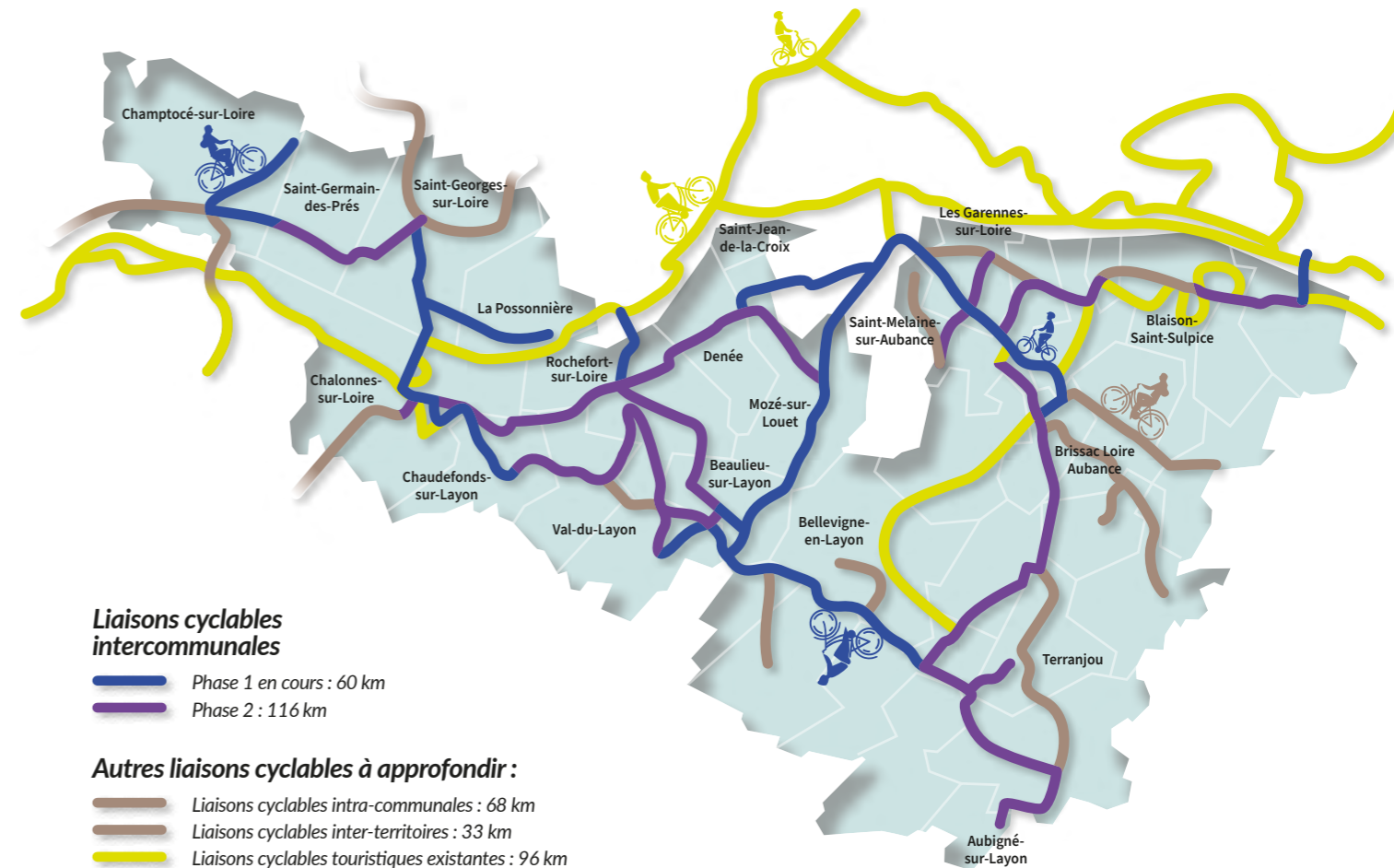
Quelles ont été les difficultés rencontrées lors des études ?

Lorsqu'il s'agit de faire évoluer l'aménagement d'un territoire, on ne part pas d'une page blanche, et l'on est confrontés à des impondérables. Sur les axes peu fréquentés, il est plus facile

d'aménager des voies vertes avec de la signalétique, du marquage, un revêtement roulant, cela va vite. C'est plus compliqué sur les levées de la Loire ou dans les bourgs, il faut parfois créer des voies partagées. Nous devons aussi assurer la préservation du patrimoine et composer avec les contraintes réglementaires. De plus, le coût du mètre linéaire est très variable suivant la solution retenue, le type de revêtement, l'aménagement, etc. Nous avons toujours donné la priorité à la sécurité et à la continuité, en veillant à intégrer toutes les circulations, piétons, cyclistes, poussettes, personnes en situation de handicap, etc.

Cette diversité des déplacements vous tient à cœur ?

Bien sûr ! Chacun de nous est tour à tour automobiliste, piéton, cycliste... il est essentiel de faire cohabiter en bonne intelligence tous ces modes de transport et d'apporter aux habitants une lisibilité sur les différentes manières de se déplacer, en fonction de leur situation. La question à se poser est « comment je me déplace, et comment je pourrais faire autrement ? ». Non seulement pour des motivations de santé et d'environnement, mais aussi pour des raisons financières, car on peut faire des économies très substantielles en circulant à vélo, en transports en commun ou en covoiturage... cela peut aller jusqu'à se séparer d'une voiture ! Je vois d'ailleurs de plus en plus de vélos-cargos devant les écoles, preuve que les habitudes s'installent. Et je profite de ce numéro hivernal pour rappeler qu'il faut penser à être bien visible surtout de nuit, appliquer les règles de sécurité et adopter une conduite responsable. La mobilité est l'affaire de tous !



Liaisons cyclables intercommunales

- Phase 1 en cours : 60 km
- Phase 2 : 116 km

Autres liaisons cyclables à approfondir :

- Liaisons cyclables intra-communales : 68 km
- Liaisons cyclables inter-territoires : 33 km
- Liaisons cyclables touristiques existantes : 96 km

DÉPLACEMENTS : OPTEZ POUR LA DIVERSITÉ !



Il existe de multiples façons de se déplacer en Loire Layon Aubance : train, car, transport à la demande, transport solidaire, covoiturage, vélo... La Communauté de communes accompagne et soutient plusieurs dispositifs comme l'aide au covoiturage ou la subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Toutes les informations sur www.loire-layon-aubance.fr dans la rubrique > Vivre & Habiter > Transports



ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LEURS USAGES DU NUMÉRIQUE

Quand on parle de « fracture numérique », on pense généralement à l'accès aux réseaux et au haut débit. Mais il existe aussi une fracture d'usage : en France, un citoyen sur cinq n'utilise ni internet, ni ordinateur, ni smartphone. Et cela touche toutes les classes d'âge. Or aujourd'hui, ne pas utiliser les outils numériques revient à s'exclure de services administratifs en ligne comme les impôts ou la CAF. C'est donc l'accès aux droits qui est en cause. Pour répondre à cet enjeu social fondamental, la Communauté de communes Loire Layon Aubance a créé en octobre dernier deux postes de conseillers numériques, chargés d'effectuer de la médiation de proximité.

Lorsque le déploiement de la fibre optique a commencé à la fin des années 2000, les opérateurs se sont concentrés sur les métropoles et les zones fortement urbanisées, plus rentables pour eux, au détriment des petites villes et des zones rurales. En Maine et Loire, ce constat a poussé les collectivités territoriales à créer le syndicat Anjou Numérique, qui a attribué une délégation de service public au groupe TDF en 2018, avec l'objectif de raccorder en cinq ans 100% des habitants du département. Un défi technique quasiment atteint puisque le taux de raccordement est de 99% fin 2024.

DEUX CONSEILLERS AU SERVICE DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE DE PROXIMITÉ

Cependant l'objectif de la Communauté de communes est de développer le numérique dans sa globalité : non seulement sur la partie infrastructure, mais aussi en termes d'accompagnement aux usages. C'est pourquoi la Communauté de communes Loire

Layon Aubance a embauché deux conseillers numériques, avec le soutien financier d'Anjou Numérique et de l'État.

Arrivés en octobre dernier, Léa Fouquet et Jeff Becq ont pour mission de faciliter la médiation numérique au plus près des habitants. Ils assurent des permanences dans les antennes France Services, les centres socio-culturels, mais aussi des médiathèques et des mairies, pour offrir un accompagnement personnalisé et aider les usagers à progresser en autonomie. Ils viennent également en soutien des différents acteurs bénévoles qui assurent déjà des cours de prise en main d'outils informatiques, notamment dans les CCAS, pour leur apporter de la méthodologie et des supports pédagogiques. Enfin, ils travaillent de façon transversale avec les autres services de la Communauté de communes qui gèrent des sujets autour de l'éducation au numérique.

Avec ces deux nouveaux postes, la Communauté de communes est l'un des rares territoires à porter directement la médiation numérique. Cette décision est conforme aux ambitions du projet de territoire, qui fait du numérique un enjeu fort d'attractivité pour les entreprises et les nouveaux habitants.



Léa Fouquet



Jeff Becq

RENCONTRE AVEC VOS NOUVEAUX CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Léa Fouquet, 30 ans, est originaire du Pas-de-Calais. Elle possède une riche expérience dans les secteurs de la culture et de l'éducation, où elle a notamment développé des projets d'animation numérique.

Jeff Becq, 38 ans, travaille dans la médiation numérique depuis bientôt 10 ans. Il a exercé dans différentes structures communales et associatives de Maine-et-Loire.

Tous deux partagent le goût du contact humain, l'envie d'aider les personnes à trouver des réponses, de ne pas les laisser démunies face à un domaine souvent intimidant. « Le numérique est un monde qui bouge vite et en permanence, on peut donc facilement se sentir dépassé. Notre rôle est de dédramatiser ce rapport aux

outils, de donner quelques clés essentielles de compréhension et d'amener les usagers à devenir autonomes. Lorsqu'ils prennent conscience de tout ce qu'ils peuvent faire avec leur smartphone ou leur ordinateur, ils sont ravis, certains expriment même l'envie de continuer à progresser ! »

Si les seniors sont majoritaires, les demandes peuvent aussi provenir, par exemple, de parents en difficulté face aux applications de suivi scolaire, ou de jeunes confrontés aux dangers d'internet et des réseaux sociaux. « Notre champ d'intervention est large, et nous envisageons d'aller à la rencontre de tous les publics, jeunes, familles, actifs, seniors... Sans compter tout ce que nous pourrions faire pour soutenir au mieux les structures existantes d'éducation au numérique, afin de les renforcer dans leurs pratiques. »

Vous pouvez contacter nos conseillers numériques par e-mail : mediation.numerique@loirelayonaubance.fr ou prendre des renseignements auprès de votre mairie

“ TÉMOIGNAGE

Élisabeth, habitante de Vauchrézien, participe aux ateliers pour débutants proposés au sein de la France services de Brissac Loire Aubance depuis septembre :

« J'ai acheté mon premier ordinateur au printemps, mais je ne savais pas du tout m'en servir, je n'y connaissais vraiment rien. Grâce à ces cours, j'arrive à me débrouiller toute seule pour certaines choses et je continue à progresser. C'est une aide précieuse. »

À VOUS DE JOUER

Horizontalement / 1. Une maison pour l'entraide informatique. **2.** Nouvelles - Cherches l'objet rare. **3.** Petit document - Pour le Président de la République - Arbre décoratif - Possessif. **4.** Ils peuvent être sociaux - Reste. **5.** Créancier - Terminaison verbale - Accord du sud. **6.** Article - Héros de Brecht - Catastrophe. **7.** Parfois informatiques - Frappat. **8.** Archive les images télévisées - Ruminant ou chanteur - L'astate au labo - Travaux d'école. **9.** Haute tour - Emmettait du gaz - Fleuve du Nord. **10.** Pronom personnel - Coup de foudre - Obtenue. **11.** Vis - Village de Bourgogne - Envoyée. **12.** Propage la rumeur - Haut grâce à la fibre - Première page. **13.** Feu - Loire Layon Aubance y veille - Strontium.

Verticalement / A. Celui de la Fibre, c'est maintenant. **B.** Ville du Brésil - Rassemblées. **C.** Amarre - Travail populaire - Métal précieux. **D.** Bouts de nerf - Protège les lunettes - Souvent en bottes. **E.** Ceux de Loire Layon Aubance aident à bien vivre le numérique. **F.** Devant la spécialité - Sur la Bresle - Epica - Après Washington. **G.** Vas - Athénien. **H.** Brut - Expose - Avalé. **I.** Ressources Humaines - Intelligence controversée - Fond de la bouteille. **J.** Sept romain - Pour le multimedia - Titane. **K.** Science désormais accessible. **L.** Démonstratif - Pour lier - Choisi. **M.** Le soleil s'y lève - À toi - S'ajoutent et pèsent. **N.** Possible pour maîtriser l'univers numérique

Réponses en page 15

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
1				2									6	
2		1								3				
3														
4									17					
5						11					13			
6					7					15				
7														
8							12							
9											16			
10														
11		6												9
12								18					10	
13			14						5					

Indispensable pour vivre l'avenir (2 mots)

1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18



COMPRENDRE LE CYCLE DE DÉPOLLUTION DE L'EAU

Thierry Gallard vice-président en charge de l'assainissement

La Communauté de communes Loire Layon Aubance a lancé en 2021 un important programme de travaux visant à rénover et moderniser d'ici à 2030 ses infrastructures d'assainissement collectif. En effet, la dépollution des eaux usées est un sujet capital pour le territoire : il s'agit non seulement de préserver l'environnement naturel dans lequel nous vivons, mais aussi de doter les communes des capacités d'assainissement correspondant à leurs projets de développement. Mais savez-vous comment cela fonctionne ?

« La Police de l'eau fixe le niveau de dépollution à atteindre en fonction de la sensibilité du milieu récepteur. »

Le terme « eaux usées » désigne les rejets urbains domestiques et « assimilés », c'est-à-dire issus des commerces de bouche et des entreprises agroalimentaires. Ces eaux contiennent trois polluants essentiellement : des matières organiques en suspension, de l'azote sous forme d'ammoniac et du phosphore.

Le milieu naturel possède une certaine capacité d'autoépuration, car les plantes se nourrissent d'azote sous forme de nitrate et de phosphore pour se développer. Cependant, dans les zones de forte densité, le milieu ne parvient pas à éliminer les nitrates en excès et il est nécessaire de dépolluer les rejets avant de les reverser dans la nature. C'est le rôle des stations d'épuration.

DIFFÉRENTS PROCÉDÉS POUR UN MÊME OBJECTIF

Une station d'épuration utilise des bactéries pour éliminer la pollution : celles-ci vont transformer l'ammoniac (NH4) des eaux usées en nitrate (NO3), puis consommer l'oxygène contenu dans les molécules de nitrate pour les transformer en azote gazeux qui s'évapore. L'eau est ensuite clarifiée par décantation avant d'être versée dans le milieu naturel, et les boues récupérées sont utilisées comme fertilisant en épandage agricole car elles sont riches en azote et phosphore.

La Communauté de communes compte 66 stations sur son territoire, dont la taille varie en fonction du nombre d'habitants raccordés (cf carte), et qui font appel principalement à trois types de technologie :

- Les boues activées : l'eau polluée est recueillie dans un bassin profond où des bactéries sont « cultivées » et activées par des cycles d'oxygénation. Ces installations atteignent des rendements épuratoires très élevés et prennent peu de place. Cependant les coûts de construction et de fonctionnement sont importants.
- Les massifs filtrants (plantés ou à sable) : l'eau passe dans une cuve de décantation, puis se déverse sur un massif filtrant où des plantes consomment la pollution. Comme la lagune, ce type d'installation présente des performances moyennes et est donc réservé aux zones peu denses, et où le milieu peut absorber un certain niveau de pollution.
- La lagune : l'eau est stockée dans de vastes bassins contenant des bactéries

qui sont activées naturellement par le soleil, pendant qu'une grande partie de la pollution se dépose sur le fond. Ce système rustique ne consomme pas d'énergie mais nécessite plus de place et est moins performant car il ne traite que très peu le phosphore.

CONJUGUER ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

« L'État est une partie prenante importante dans les choix technologiques, précise Thierry Gallard, vice-président en charge de l'assainissement, car c'est la « police de l'eau » qui fixe le niveau de dépollution à atteindre en fonction de la sensibilité du milieu récepteur. Si les rejets ne sont pas conformes, les projets d'urbanisation et de développement peuvent être bloqués. Les collectivités effectuent aussi un arbitrage financier : parfois, dans les zones les moins habitées notamment, cela revient moins cher sur le long terme pour les habitants d'installer leur propre système autonome plutôt que de supporter le coût de mise en place de réseaux et d'installations collectives. »

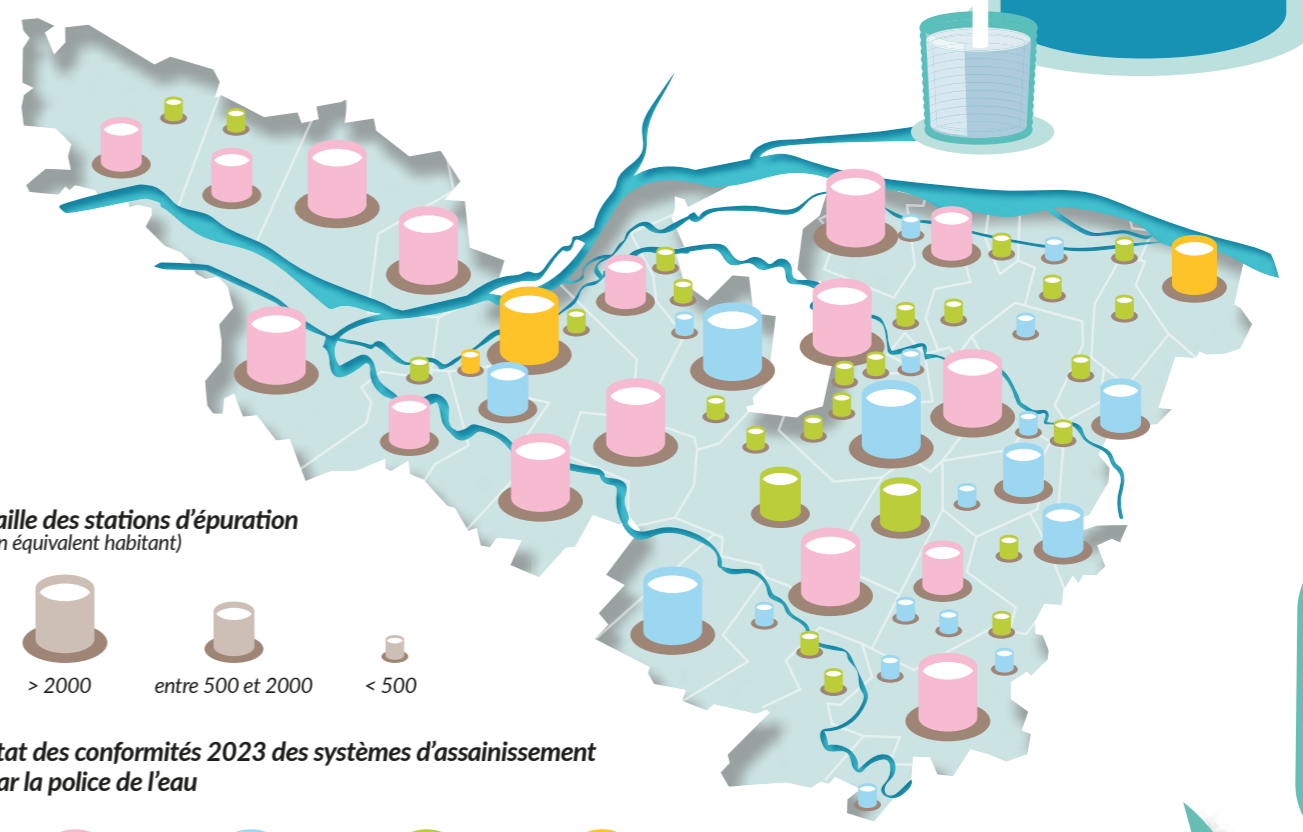
« L'EAU PAYE L'EAU » : UN PRINCIPE DE FINANCEMENT INCONTOURNABLE

Le financement de la compétence assainissement est soumis à des contraintes réglementaires strictes : l'ensemble des dépenses (investissements et fonctionnement) doit être couvert par la redevance payée par les usagers, sans possibilité de complément par la collectivité. Par ailleurs, la baisse des subventions versées par l'agence de l'eau sur certains travaux est venue impacter

l'équilibre du budget. Enfin les obligations de la collectivité pour protéger l'environnement et permettre le développement du territoire a nécessité de raccourcir la période de renouvellement des équipements vétustes. Dans ce contexte contraint, les élus ont dû voter une réévaluation du plan pluriannuel d'investissements pour le porter de 31 M€ à 42 M€, nécessitant une évolution du tarif d'environ 5% dès 2025 dans l'attente d'une meilleure visibilité sur les financements de l'Etat. Cette évolution s'effectuera parallèlement à l'harmonisation tarifaire commencée en 2021 afin de parvenir en 2030 à un tarif unifié sur l'ensemble du territoire.

VENEZ VOIR COMMENT FONCTIONNE UNE STATION D'ÉPURATION !

Le 15 mars prochain, la toute nouvelle station d'épuration de Juigné sur Loire (Les Garennes-sur-Loire) vous ouvre ses portes. Panneaux pédagogiques, visites commentées, explications par les agents du service assainissement, la seconde vie de l'eau n'aura plus de secrets pour vous ! Les horaires des portes ouvertes seront précisés prochainement sur : www.loire-layon-aubance.fr



Pour des informations plus complètes sur la politique d'assainissement de la Communauté de communes Loire Layon Aubance :

Une équipe de professionnels est à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h à La Gonorderie, Brissac-Quincé 49320 Brissac Loire Aubance - Tél. : 02 41 57 64 68 <https://www.loire-layon-aubance.fr>, rubrique Vivre & Habiter > Assainissement



DANS LES COULISSES... DES RELAIS PETITE ENFANCE

L'accueil des jeunes enfants est une problématique quotidienne centrale pour toutes les familles. En Loire Layon Aubance, la Communauté de communes a fait le choix - atypique - d'en assumer la compétence directe et de mettre en place un Guichet unique Petite enfance, afin de répondre au mieux aux besoins réels.

La volonté politique de la Communauté de communes Loire Layon Aubance en matière d'accueil du jeune enfant s'inscrit dans l'axe 2 de la Convention territoriale globale : « aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ». Pour cela, un service dédié à la Petite enfance a été créé, et élabore un Schéma directeur communautaire Petite enfance. La Communauté de communes veut ainsi se donner les moyens de mettre en œuvre une politique qualitative et cohérente sur l'ensemble du territoire.

La construction de ce schéma directeur est en cours, elle repose sur trois axes forts :

- Que peut-on améliorer sur les 13 structures publiques d'accueil existantes ?
- Comment optimiser et coordonner l'action des Relais Petite Enfance ?
- Quelle vision prospective peut-on établir à long terme sur l'évolution des besoins ?

AMÉLIORER L'EXISTANT

Des réflexions sont engagées sur les 13 structures publiques, pour déterminer comment augmenter le nombre de places, élargir les plages horaires et intégrer la préparation des repas sur place avec des produits bio et de proximité, conformément au Projet alimentaire de territoire. C'est chose faite par exemple à Rochefort-sur-Loire, des travaux sont en cours à Brissac Loire Aubance et une étude de faisabilité a été lancée à Val du Layon pour transformer la halte-garderie Piccolo en crèche multi-accueil. Une réflexion a également été initiée sur les « zones blanches », notamment en coopérant

avec la Caisse d'allocations familiales et la Protection Maternelle et Infantile sur la création de Maisons d'Assistants Maternels et sur la validation des projets d'installation de structures privées.

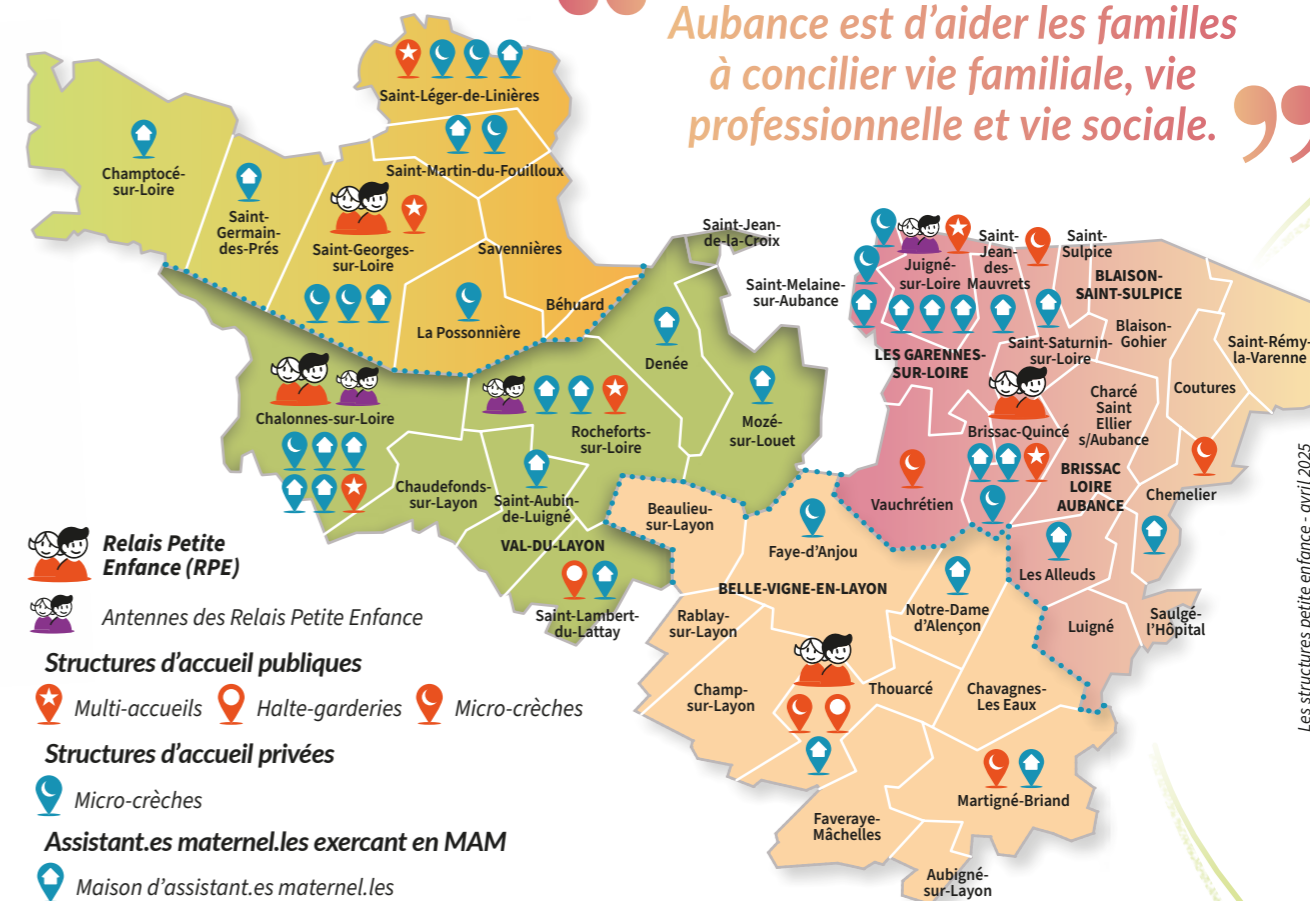
LE GUICHET UNIQUE RPE : MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX RÉPONDRE...

Les Relais Petite enfance constituent un élément central du dispositif d'accueil : ils informent les parents sur l'ensemble des modes d'accueil disponibles et ils les accompagnent dans leur recherche.

Pour optimiser leur capacité à répondre aux besoins des familles, plusieurs actions ont été définies :

- Leur organisation géographique a été restructurée : il y a désormais quatre RPE, un pour chaque micro-territoire de la Communauté de communes (voir la carte ci-contre).
- Un « observatoire de l'accueil » va être créé pour faciliter la remontée des besoins sur l'ensemble de la Communauté de communes Loire Layon Aubance, ce qui permettra de coordonner les RPE en s'appuyant sur une vision globale.
- Un guide de référence indiquera aux familles l'intégralité des modes d'accueil existant sur chaque micro-territoire.
- Enfin, les quatre RPE seront dotés d'un guichet unique à partir de 2025 : ainsi, les RPE constitueront le point d'entrée unique et le seul interlocuteur pour les familles, pour toute question concernant l'accueil des jeunes enfants.

« La volonté politique Loire Layon Aubance est d'aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale. »



...ET HARMONISER LES PRATIQUES

L'intérêt de gérer l'accueil Petite enfance au niveau communautaire, est aussi de pouvoir centraliser les choix, mener une politique cohérente et offrir le même niveau de service à tous les habitants, avec les mêmes règles du jeu.

Ainsi le schéma directeur donnera aux quatre RPE un projet clair reposant sur une stratégie commune portée par la Communauté de communes, avec des adaptations locales selon leurs spécificités.

Une commission d'attribution des places va être constituée, afin d'appliquer des critères communs sur l'ensemble du territoire. Des conférences et des formations seront également proposées aux professionnels de l'accueil afin d'animer leur réseau et de valoriser leur métier. Cette organisation sera déployée durant l'année 2025, avec le co-pilotage du RPE « La Boîte à Malice » du Syndicat Intercommunale de la Région de Saint-Georges-sur-Loire (SIRSG), qui a déjà mis en place le Guichet unique sur son micro-territoire.



Claudine Barré, animatrice du RPE « La Boîte à Malice » du SIRSG

« Le rôle de l'animatrice est d'informer les assistants maternels, de les accompagner, de leur proposer des formations et d'organiser des ateliers d'éveil thématiques. Cette année, le thème est la nature. Cela leur apporte des idées et des compétences qui leur permettent d'améliorer encore la qualité d'accueil des enfants.

Depuis 2023, le RPE constitue le guichet unique pour les familles de notre micro-territoire : c'est pour nous le moyen de recenser l'ensemble des demandes des familles et de nous assurer que les réponses correspondent à leurs besoins, notamment sur les aides auxquelles peuvent prétendre les foyers les plus fragiles. »



Myriam Chauvin, assistante maternelle à La Possonnière

« Les sorties thématiques organisées par le RPE sont autant d'occasions de se rencontrer entre collègues, et surtout permettre des rencontres entre les enfants. Ils adorent ça, et attendent toujours ces sorties avec impatience ! Le RPE nous apporte des idées et des adresses utiles pour enrichir l'accueil des enfants. Cela nous évite de chercher par nous-même, et c'est toujours qualitatif. »



RÉZOKILI,

le réseau des bibliothèques en Loire Layon Aubance, est l'un des outils d'animation culturelle des communes, qui proposent chaque année des rendez-vous thématiques et des temps forts aux habitants. Illustration avec trois exemples concrets.

Un atelier slam à Rochefort-sur-Loire

La bibliothèque de Rochefort-sur-Loire propose un cycle de trois ateliers slam avec l'artiste angevin Kwal. Musicien, conteur, auteur, Kwal (Vincent Loiseau) a réalisé plusieurs albums teintés d'engagement social. Ce voyageur infatigable pose un regard humaniste sur le monde, le partage et la rencontre.

Au cours de ces trois ateliers complémentaires, chaque participant écrira un texte dans un climat de confiance créative, puis les textes seront mis en musique par un pianiste lors de la dernière séance. Une aventure artistique en trois temps, qui invite à jouer avec les mots et avec le plaisir de l'oralité.

Cette activité fait écho au patrimoine de la commune, berceau de l'un des principaux mouvements de poésie du XX^e siècle, l'École de Rochefort.

Les samedis 18, 25 janvier et 1^{er} février, de 10h à 12h. Pour adultes, accessible à partir de 12 ans. La jauge étant limitée, réservez votre place auprès de la bibliothèque : 02 41 78 86 16 bibliotheque@rochefortsurloire.fr



Une découverte ludique des bruitages cinématographiques à Saint-Germain-des-Prés

En mars, les enfants de Saint-Germain-des-Prés sont invités à entrer dans les coulisses des trucages sonores de cinéma. Julie Brébion, médiatrice cinéma (Les Images agitées), viendra à la bibliothèque municipale avec sa valise remplie d'objets hétéroclites, bouteilles en plastiques, vieilles bandes magnétiques, etc., avec lesquels les enfants s'amuseront à réaliser le bruitage d'images animées muettes.

Derrière ses aspects très ludiques, cet atelier a pour objectif non seulement de transmettre le goût du cinéma, mais aussi de prendre conscience de l'impact des choix artistiques sur le sens et l'émotion véhiculées par l'image. Cette démarche d'éducation artistique à l'image favorise le développement de l'esprit critique face aux images omniprésentes dans le monde actuel.

Le mercredi 19 mars à 14h. Pour enfants à partir de 7 ans. Inscription nécessaire auprès de la bibliothèque municipale : bibliostgermain@gmail.com

Des histoires à modeler à Champtocé-sur-Loire

En novembre dernier, une dizaine d'enfants de Champtocé-sur-Loire ont participé à un atelier « Histoires à modeler » animé par La Maison du potier (Le FUILLET). L'atelier commence par la lecture à voix haute d'un conte, puis les enfants sont invités à modeler la terre afin de reproduire le personnage principal de l'histoire. Une façon originale de faire vivre le livre autrement, de sensibiliser les enfants à l'univers du conte et à l'imaginaire écrit, afin de leur donner le goût de la lecture.

Cet atelier, proposé et organisé par Rézokili, vient s'ajouter aux activités de lecture en groupe que la bibliothèque de Champtocé-sur-Loire propose aux écoles trois fois par année scolaire. L'appartenance au réseau de lecture publique communautaire représente un soutien précieux pour ce « point lecture » animé par une élue référente, Laetitia Gautier, et une équipe de bénévoles. Les habitants apprécient, et les enfants en redemandent !



DÉCOUVREZ L'AGENDA COMPLET DU RÉZOKILI DANS VOS BIBLIOTHÈQUES

('Agenda) !

LA CABANE DES ALBUMS FILMES

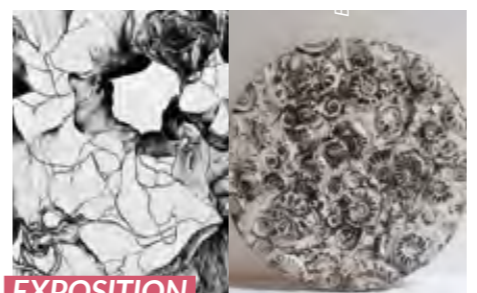
Invitation à (re)découvrir les classiques de l'École des loisirs dans leur version animée, dans les bibliothèques
Jusqu'au 30 janvier à Martigné-Briand
Du 31 janvier au 27 février à Brissac-Quincé
Infos : www.rezokili.fr



4 211 KM
Théâtre
Le 25 janvier à 20h30
Pôle culturel de Faye d'Anjou
Réservation : 02 41 78 26 21
<https://www.villages-en-scene.fr>

ATELIER SLAM AVEC KWAL

Ateliers d'écriture et de mise en musique de texte
Le 18, 25 janvier et 1^{er} février à 10h
Bibliothèque de Rochefort-sur-Loire
Inscription : 02 41 78 86 16



EXPOSITION
Aurélié Fatin : installation et dessin,
Simon Pavéc : Céramique
Du 7 février au 21 avril
Vernissage le 7 février à 18h30
Village d'artistes,
Place du Mail à Rablay-sur-Layon

AMANTS

Danse acrobatique
Le 8 février à 20h30
Salle Aimé Moron, Juigné-sur-Loire
Réservation : 02 41 78 26 21
www.villages-en-scene.fr

COMPTINES POUR PETITES MAINS

Exposition interactive de Philippe Jalbert à destination des tout-petits, dans les bibliothèques
Du 4 au 18 mars : Blaison St Sulpice
Du 19 mars au 3 avril : Chavagne-les-Eaux
Du 4 au 18 avril : Rablay-sur-Layon
Infos : www.rezokili.fr

CAMILLE & MATTHIEU SAGLIO

Concert
Le 7 mars à 20h30
Salle du Tertre, Brissac-Quincé
Réservation : 02 41 78 26 21
www.villages-en-scene.fr

SALON DU PRINTEMPS

Bijoux de créateurs
Le 8 mars de 14h30 à 19h et 9 mars de 10h à 18h au Village d'artistes, Place du Mail à Rablay-sur-Layon



DÉCOUVREZ LA SECONDE VIE DE L'EAU

Portes ouvertes de la nouvelle station d'épuration et visites commentées le 15 mars
108 route des bas à Juigné-sur-Loire
Horaires prochainement sur www.loire-layon-aubance.fr

ATELIERS CINEMA

Avec Les imagées agitées, dans les bibliothèques
Les coulisses du bruitage :
19 mars à 14h, St Germain des Prés
Initiation au trucage :
22 mars à 10h, St Lambert du Lattay
Infos : www.rezokili.fr

UN BEAU JOUR

Théâtre d'objets et marionnettes
28 mars à 20h30 au Pôle culturel, Faye d'Anjou. Réservation : 02 41 78 26 21
www.villages-en-scene.fr



SARAH MCCOY

Concert
Le 4 avril à 20h30
Pôle culturel, Faye d'Anjou
Réservation : 02 41 78 26 21
www.villages-en-scene.fr

JOURNÉES EUROPENNES DES MÉTIERS D'ART

Démonstrations, rencontres avec les artisans d'art, expositions...
Le 5 et 6 avril au Village d'artistes, Place du Mail à Rablay-sur-Layon



SI ON SE RACONTAIT DES SALADES ?

Spectacle sur le jardin potager entre contes traditionnels et chants à répondre, dans les bibliothèques
Le 10 avril à 10h30 à Chaudefonds-sur-Layon et 15h30 à Thouarcé
Infos : www.rezokili.fr



LE CABARET DES METAMORPHOSES

Théâtre le 16 avril à 16h et 20h
Un spectacle vivant qui mélange réalité et imaginaire pour inviter à la prise de conscience sur les bouleversements climatiques. Salle Aimé Moron, Juigné-sur-Loire (Plus d'infos p.5)
Réservation : 02 41 78 26 21
www.villages-en-scene.fr

UN VERY SUPER DIMANCHE EN FAMILLE

3 spectacles jeune public le 20 avril
Infos et réservation : 02 41 78 26 21
www.villages-en-scene.fr

RÉPONSES MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
1	F	R	A	N	C	E	S	E	R	V	I	C	E	S
2	I	N	F	O	S	C	H	I	N	E	S			
3	D	O	C	N	P	R	I	F	T	A				
4	E	R	E	S	E	A	U	X	O	S	C			
5	P	R	E	T	E	U	R	E	R	O	C			
6	L	E	U	I	S	E	I	S	M	E	O			
7	O	U	T	I	L	S	T	A	P	A	S	M		
8	I	N	A	L	A	M	A	A	T	T	P			
9	E	I	F	F	E	L	L	A	C	Q	A	A		
10	M	E	O	R	A	G	E	E	U	E	G			
11	E	S	I	S	R	L	E	L	A	N				
12	N	O	N	D	E	B	I	T	U	N	E			
13	T	I	R	A	C	C	U	E	I	L	S	R		

Indispensable pour vivre l'avenir (2 mots)
I¹ N⁴ C³ L⁴ U⁴ S¹ I⁷ O¹ N¹¹
N¹⁰ U¹¹ M¹² E¹³ R¹⁴ I¹⁵ Q¹⁶ U¹⁷ E¹⁸

Dans VOS yeux !

Postez vos photos sur Instagram
#lidadansvosyeux ou envoyez les à l'adresse
communication@loirelayonaubance.fr pour
être mis à l'honneur sur les réseaux et dans
le prochain magazine !

BRAVO ! À **Augustin Fromageot**, habitant de
Saint-Lambert-du-Lattay, pour sa photo de *Mélitée orangée*,
photographiée sur la réserve du Pont Barré, à Beaulieu-sur-Layon.
Pour en savoir plus sur cette prise de vue, rendez-vous sur la page
Instagram Loire Layon Aubance !

Le thème du prochain concours est
« **Regards en Loire Layon Aubance** » :
postez des regards ou votre regard
d'habitant du territoire en mentionnant le
prénom du sujet, le lieu de la prise de vue,
et avec le hashtag **#lidadansvosyeux**.
Vous avez jusqu'au 5 mars prochain.

Plus d'infos sur la page Instagram Loire Layon Aubance.



L'harmonie
en mouvement

VOS SERVICES EN UN CLIN D'OEIL

SIÈGE SOCIAL

1 rue Adrien Meslier
49170 Saint-Georges-sur-Loire Cedex
02 41 74 93 74
contact@loirelayonaubance.fr
www.loire-layon-aubance.fr
Facebook @ **Loire Layon Aubance**
Instagram # **Loire Layon Aubance**

OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
le Vendredi de 9h à 12h30
(les services sont joignables par téléphone et mail l'après-midi)

ACCUEILS DES SERVICES DÉCENTRÉS

> **Services à la population** : Bellevigne-en-Layon
2 rue Jacques du Bellay / Thouarcé
02 41 54 02 68 - accueil.ddev@loirelayonaubance.fr

> **Services techniques** : Les Garennes-sur-Loire
Parc d'activités de Lanserre
15 rue de la Fuye / Juigné-sur-Loire
02 41 57 64 60 - accueil.dst@loirelayonaubance.fr

> **Assainissement** : Brissac Loire Aubance
217 chemin de la Gonorderie / Brissac-Quincé
02 41 44 64 95 - assainissement@loirelayonaubance.fr